

Contrat de Prestation de Services

Ce contrat (ci-après dénommé le "Contrat") est conclu entre la société Floagg Entreprise El et l'entité morale ou physique (ci-après dénommée le "Client"), d'autre part. Le présent Contrat régit la fourniture de services par la Floagg Entreprise El au Client et énonce les droits, les obligations et les conditions associées à cette prestation de services.

2. Objet du Contrat

La Floagg Entreprise El s'engage à fournir au Client un service de [Type de service] pour la création de [Nom du service] moyennant la somme de [SOMME] € HT. La prestation de services sera réalisée sur une période de [Nombre de jours], couvrant une semaine de 7 jours, du [date de début] au [date de fin].

3. Obligations et Droits des Parties

Article 3.1 Paiement de l'Accompte: Le Client s'engage à verser un acompte correspondant à 50 % du montant total convenu, immédiatement après la signature du devis et du présent Contrat. La Floagg Entreprise El ne peut demander le versement de cet acompte que lorsque le Client a dûment signé le devis et le Contrat.

Article 3.2 Paiement du Solde : Le Client s'engage à verser les 50 % restants du montant convenu après avoir reçu le rendu final de la prestation de services.

Article 3.3 Modification des Termes et du Prix : La Floagg Entreprise El ne peut pas demander un montant supérieur à celui spécifié dans le devis initial ni modifier les prix convenus sans la création préalable d'un nouveau devis et d'un nouveau Contrat signés et validés par le Client.

Article 3.4 Livraison des Résultats: La Floagg Entreprise El s'engage à fournir les résultats du travail demandé par le Client avant la date de fin spécifiée dans le présent Contrat. En cas de dépassement de cette date, La Floagg Entreprise El ne pourra percevoir que 80 % du montant total convenu pour la réalisation du travail.

4. Remboursement

Article 4.1 Conditions de Remboursement : Aucun remboursement ne pourra être demandé si la demande de remboursement est effectuée plus de 14 jours après le [date de début] de la prestation de services.

Article 4.2 Cas d'Exclusion de Remboursement : Aucun remboursement ne pourra être accordé dans les cas suivants :

- Si la prestation de services a été intégralement ou partiellement fournie, permettant ainsi au Client de l'utiliser.
- Si la demande de remboursement intervient plus de 14 jours après la signature du devis ou de la facture
- Si aucun devis n'a été émis ni signé par les deux parties.

Article 4.3 Remboursement Exceptionnel : Si le Client souhaite néanmoins obtenir un remboursement après les 14 jours suivant le [date de début], il devra justifier sa demande de rétractation. Dans ce cas, le remboursement ne pourra excéder 20 % de l'acompte initialement versé.

Fait en deux exemplaires à	, le	
Signature ENT.:		Signature client :